

ÉVÉNEMENT

Sécurité routière
la feuille de route
pour 2012 p. 5

CARREFOUR
D'EXPERIENCES

Journée choc
pour les lycéens
du Paraclet p. 8

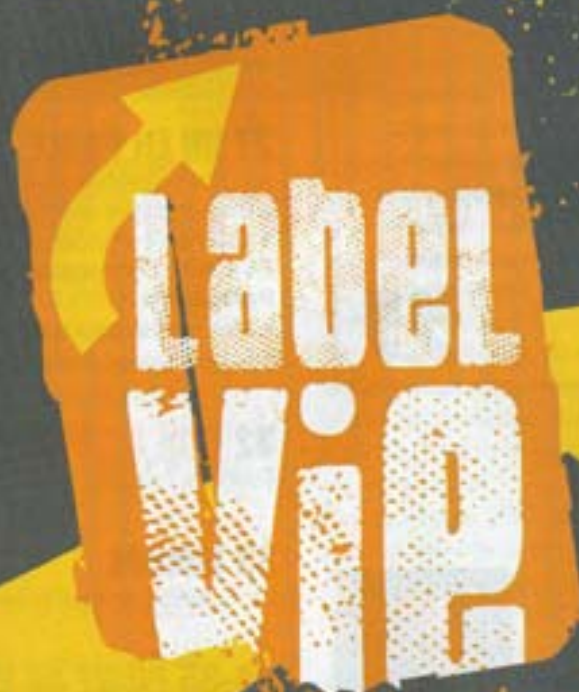
ON EN PARLE

Une charte
nationale pour la
« bourse au permis
de conduire » p. 28

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Revue de la Sécurité routière

n° 155
MARS 2008



LABEL VIE
LES PROJETS DES
JEUNES PRENNENT VIE

FORMATIONS CHOC POUR JEUNES MOTARDS

À l'initiative de la direction départementale de l'Équipement et de l'Agriculture (DDEA) du Val-d'Oise, plus de 160 jeunes motards ont bénéficié d'une formation d'une journée en 2007. Ils devraient être aussi nombreux en 2008.

Les discussions vont bon train sur le forum de discussion Internet CB 500 : « *Je connais mieux ma moto (...), ça m'a servi (...), la randonnée du matin fait réfléchir (...).* » Ces réflexions font suite aux séances de formation organisées pour les jeunes motards par la DDEA du Val-d'Oise, en avril et en octobre 2007. Marie-Catherine Noullez, membre du bureau éducation routière de la DDEA rappelle que « *ces journées de formation ont été mises en œuvre suite au constat effectué par le groupe Moto, animé par M. Moto de la DDEA. D'après lui, la majeure partie des accidents de deux-roues intervient après six mois de permis.* » Les séances de formation se déroulent en trois temps.

MARQUER LES ESPRITS

Le matin, une randonnée par groupes de huit sillonne le département et s'arrête sur trois lieux d'accidents mortels. « *Ce parcours marque les esprits; l'émotion est palpable quand les accompagnateurs, motards de la police, expliquent le déroulement des drames.* » Ensuite, les jeunes motards se rendent au circuit Carole (93) où ils participent à plusieurs ateliers de résistance des équipements (*crash test* casque notamment), d'accélération-freinage, de maniabilité, de trajectoire, etc. Un formateur intervient sur les drogues et l'alcool, et les bénévoles de Solidarité motards accidentés (SMA) évoquent les conséquences d'un accident pendant que l'association Les Casques d'argent (Sapeurs-Pompiers de Paris) présente les gestes de premiers secours. Les animateurs reviennent avec les stagiaires sur les causes d'un des accidents mortels présentés le matin. « *C'est un atelier intéressant qui permet de comprendre les phases de l'accident. Les motards se*

rendent ainsi compte que chacun prend ses responsabilités, notamment les pouvoirs publics qui, à partir de l'analyse du drame, vont prendre des mesures comme l'ajout de panneaux d'indications, l'étagage d'une haie, la modification d'un virage... » Après ces séances en atelier, les motards « tout cuir » sont autorisés à « tourner » librement sur le circuit en compagnie de deux professionnels responsables du parcours. Une manière plus décontractée de terminer une journée entière consacrée à la sécurité.

> POUR EN SAVOIR PLUS

Marie-Catherine Noullez, bureau éducation routière, DDEA Val-d'Oise, tél. : 01 30 73 31 11.



G. BECAM

Passez le permis... piéton

Parmi les usagers de la route les plus vulnérables, figurent les enfants. Un constat qui a poussé la préfecture de Mayotte à mettre l'accent, pour sa

première participation à la Semaine de la sécurité routière, sur la protection des enfants de 8 et 9 ans en leur proposant un « permis

piéton ». 1500 enfants par an passeront les épreuves de sélection, à savoir une vingtaine de questions suite à une formation, pour apprendre à se comporter sur la voie publique. La préfecture se félicite aussi d'avoir organisé, pendant la Semaine de la sécurité routière, deux opérations SAM « Celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas », des contrôles gratuits de l'éclairage et de la pression des pneumatiques, des rappels des consignes de sécurité et des contrôles routiers des poids lourds.

> POUR EN SAVOIR PLUS

Florence Bezard, chef de cabinet de la préfecture de Mayotte, tél. : 02 69 63 54 05.

